

*Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*La ministre*

*Paris, le* **21 MARS 2016**

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité, pour l'association « Autistes sans frontières, coordination nationale », l'agrément national en application des articles D. 551-1 et suivants du code de l'éducation, relatifs à l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette demande a été soumise à l'examen du conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public qui a émis un avis favorable lors de sa séance du 19 janvier 2016.

J'ai décidé d'accorder l'agrément national à votre association avec extension aux associations fédérées. Un arrêté signé en ce sens fera l'objet d'une mention au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Najat VALLAUD-BELKACEM

Monsieur Vincent GERHARDS  
Président de l'association  
Autistes sans frontières,  
coordination nationale  
53, rue d'Arthelon  
92 190 MEUDON

SEC CHEFCAB/2016-